

Arrêté du 30 janvier 1984 relatif aux méthodes officielles d'analyse concernant la détermination de la teneur en chlorure de vinyle monomère des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons alimentaires et la détermination du chlorure de vinyle cédé par les matériaux et objets aux denrées, produits et boissons alimentaires mis à leur contact

Cet arrêté cite les directives à utiliser pour la détermination analytique de la teneur en chlorure de vinyle monomère des matériaux et objets au contacts des denrées alimentaires et les directive à utiliser pour la détermination analytique du chlorure de vinyle cédé par les matériaux et objets au contacts des denrées alimentaires

Mots-clés : chlorure de vinyle monomère ; QM ; essai de teneur ; contrôle officiel ; plastique ; contrôle de conformité ; simulant ; LMS ; essai de migration spécifique ; limite de détection ; polymère

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (3):

Arrêté du 30 janvier 1984 relatif aux matériaux et objets contenant du chlorure de vinyle monomère et destinés à être mis au contact avec des denrées, produits et boissons alimentaires

Directive n° 80/766/CEE du 8 juillet 1980 portant fixation de la méthode communautaire d'analyse pour le contrôle officiel de la teneur des matériaux et objets en chlorure de vinyle monomère destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires

Directive n° 81/432/CEE du 29 avril 1981, portant fixation de la méthode communautaire d'analyses pour le contrôle officiel du chlorure de vinyle monomère cédé par les matériaux et objets aux denrées alimentaires

Lien(s) externe(s) (0):